

La complexité et la pluralité des expériences maternelles en contexte de violence conjugale

Chantal Bourassa

Numéro 12, printemps 2010

L'enfant et la ville

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/044395ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/044395ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

INRS-UCS

ISSN

1708-6310 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourassa, C. (2010). La complexité et la pluralité des expériences maternelles en contexte de violence conjugale. *Enfances, Familles, Générations*, (12), 111–126. <https://doi.org/10.7202/044395ar>

Résumé de l'article

L'étude présentée dans le cadre de cet article porte sur la complexité et la pluralité des expériences maternelles des femmes violentées par leur conjoint. Nous avons analysé des entrevues qualitatives effectuées auprès de 12 femmes francophones du Nouveau-Brunswick ayant vécu de la violence conjugale. Selon les résultats, celles-ci sont parvenues, en dépit du contexte de violence, à trouver la force et le courage pour réaliser adéquatement leur rôle maternel. Cependant, toutes les mères étaient de l'avis que le contexte de violence constituait une contrainte dans l'exercice de leur maternité. Également, les difficultés financières, les problèmes de santé mentale et les expériences antérieures de violence avaient créé des embûches dans l'accomplissement de leur rôle maternel. Enfin, la fatigue, la frustration, la ressemblance du fils au père et le sentiment d'être dépassée par ses responsabilités familiales étaient des sources d'ambivalence maternelle chez les mères. Cette ambivalence pouvait aboutir, dans certains cas, à des comportements violents à l'égard des enfants.

La complexité et la pluralité des expériences maternelles en contexte de violence conjugale

Chantal Bourassa

Possède un doctorat en service social de l'Université Laval
Professeure à l'École de travail social
Université de Moncton
chantal.bourassa@umoncton.ca

Résumé

L'étude présentée dans le cadre de cet article porte sur la complexité et la pluralité des expériences maternelles des femmes violentées par leur conjoint. Nous avons analysé des entrevues qualitatives effectuées auprès de 12 femmes francophones du Nouveau-Brunswick ayant vécu de la violence conjugale. Selon les résultats, celles-ci sont parvenues, en dépit du contexte de violence, à trouver la force et le courage pour réaliser adéquatement leur rôle maternel. Cependant, toutes les mères étaient de l'avis que le contexte de violence constituait une contrainte dans l'exercice de leur maternité. Également, les difficultés financières, les problèmes de santé mentale et les expériences antécédentes de violence avaient créé des embûches dans l'accomplissement de leur rôle maternel. Enfin, la fatigue, la frustration, la ressemblance du fils au père et le sentiment d'être dépassée par ses responsabilités familiales étaient des sources d'ambivalence maternelle chez les mères. Cette ambivalence pouvait aboutir, dans certains cas, à des comportements violents à l'égard des enfants.

Mots clés : *maternité, violence conjugale, complexité des expériences de maternité, interférences dans l'exercice de la maternité, ambivalence maternelle.*

Abstract

This study, as presented herein, deals with the complexity and plurality of the maternal experiences of women who have been the victims of spousal rape. We have used qualitative interviews of 12 New Brunswick francophone women who had experienced marital violence. The results demonstrate that despite the context of violence, these women found the strength and courage to carry out their maternal role in a sufficient manner. However, each of these mothers believe that the context of violence constituted a factor of stress as regards the exercise of her maternal role. Added to this, financial difficulties, problems of mental health and earlier violent experiences created obstacles to the fulfilment of their maternal role. Finally, weariness, frustration and the living resemblance of father and son, together with the feeling of being unable to cope with

their family responsibilities were all sources of maternal ambivalence for these mothers. And, in certain cases, this ambivalence could translate into violent behaviour towards their children.

Introduction

La majorité des études portant sur les mères en contexte de violence conjugale a, jusqu'à récemment, surtout fait référence aux lacunes de celles-ci et aux aspects négatifs de leur parentalité, simplifiant ainsi leurs expériences (Humphreys *et al.*, 2006). Les relations mère-enfant sont perçues comme étant nécessairement affectées de façon négative dans un contexte de violence et une telle conception stigmatise la mère (Irwin *et al.*, 2002; Lapierre, 2008; Radford et Hester, 2001). Selon Radford et Hester (2001), les efforts déployés par les mères violentées par leur conjoint afin de résister à la violence et continuer à exercer quotidiennement leur rôle de mère ne sont pas rapportés dans la littérature.

Bien que les recherches aient jusqu'à récemment fait état des effets négatifs de la violence conjugale sur les relations entre la mère et son enfant (Fortin, Cyr et Lachance, 2000; Holden et Ritchie, 1991; Levendosky et Graham-Bermann, 1998; Levendosky et Graham-Bermann, 2001; Margolin *et al.*, 2003; Wolfe *et al.*, 1985), des études dressent un portrait plus positif de ces mères. Les résultats de l'étude menée par Levendosky, Lynch et Graham-Berman (2000) ont révélé que la violence conjugale, bien qu'elle produise des effets négatifs sur les pratiques parentales (moins d'énergie, moins de temps à consacrer aux enfants, plus de colère et de violence envers l'enfant), peut provoquer plus d'empathie chez les mères à l'égard de leurs enfants. De plus, elles prodiguent des soins à leurs enfants et sont protectrices, et elles évitent d'employer des stratégies négatives pouvant détruire l'image personnelle de l'enfant. Une autre recherche réalisée par Levendosky, Huth-Bocks, Shapiro et Semel (2003) a révélé que les mères les plus sévèrement violentées ont rapporté plus d'efficacité parentale et un attachement plus solide avec leur enfant que les mères violentées moins sévèrement. Selon les auteurs, ce résultat peut s'expliquer par le fait que les mères veulent être un parent efficace et développer un lien d'attachement sûr avec l'enfant afin de compenser la violence et les pratiques parentales négatives du père. Les résultats de ces études dirigées par la chercheuse Levendosky soutiennent l'importance de ne pas regrouper les mères violentées par leur conjoint dans une même catégorie mais plutôt de reconnaître la diversité et la complexité de leur vécu. D'ailleurs, un nombre croissant de chercheurs américains reconnaissent l'importance d'étudier la complexité des expériences de maternité dans un contexte de violence conjugale afin de révéler les compétences et le courage des mères (Edleson *et al.*, 2003; Holden *et al.*, 1998; Humphreys *et al.*, 2006; Irwin *et al.*, 2002).

C'est dans un tel contexte que nous avons entrepris une recherche menée au Canada et portant sur la complexité et la pluralité des expériences maternelles des femmes violentées par leur conjoint. Dans le cadre du présent article, nous cherchons à exposer à la fois les contraintes et les expériences positives des mères violentées par leur conjoint. Tout d'abord, nous présentons le cadre d'analyse féministe qui encadre cette recherche. Par la suite, nous expliquons la méthodologie utilisée pour recueillir le discours des femmes et les considérations éthiques. Troisièmement, nous dévoilons les résultats des analyses effectuées à partir des données recueillies dans le cadre des entrevues auprès des femmes. Enfin, dans la discussion et la conclusion nous

établissons des liens entre nos résultats, notre cadre d'analyse et les résultats des autres recherches. Nous dégageons aussi des pistes d'intervention et de recherche.

Cadre d'analyse féministe : perspectives postmodernes

Le mouvement féministe est traversé par différents courants qui ont chacun leur propre conception de la maternité (Damant *et al.*, 2009; Descarries, 2002; Featherstone, 1999). Pour les féministes égalitaires, la maternité est perçue comme un lieu pouvant conduire à la discrimination et à l'isolement des femmes en raison des inégalités sociales matérielles entre les hommes et les femmes (Descarries, 2002; Toupin, 1997). Les féministes radicales perçoivent la maternité comme une source d'oppression, car elle est une institution dominée par les hommes (Chase et Rogers, 2001; Dumont et Toupin, 2003). Quant à la perspective différentialiste, la maternité est plutôt un espace privilégié d'identité et d'éthique féminine ; elle insiste sur la richesse des vertus naturelles des femmes pour l'accomplissement du rôle maternel (Baril, 2005). Toutes ces perspectives féministes tendent à homogénéiser les expériences maternelles.

Notre étude est encadrée par la perspective féministe postmoderne en ce qu'elle s'oppose à l'uniformisation des réalités vécues par les femmes dans l'exercice de leur maternité. Cette perspective rejette les explications essentialiste et naturaliste, et adopte un certain relativisme et scepticisme face aux discours de vérité, d'objectivité et d'universalité (Baril, 2005; Featherstone et Trinder, 1997; Piron, 1992). Par conséquent, une recherche portant sur la violence conjugale et s'inspirant de la perspective féministe postmoderne doit considérer la diversité des expériences de violence vécues par les femmes. Une telle analyse tient compte de la coexistence de plusieurs points de vue, de même que des divergences et des ressemblances entre eux. En plus, la perspective féministe postmoderne adopte une vision complexe du pouvoir, de telle sorte que les femmes puissent occuper des positions de pouvoir différentes selon les relations sociales; ainsi, les femmes n'ont pas forcément à occuper une position de victime (Featherstone, 1999).

Par ailleurs, des féministes telles que Parker (1997), Snitow (1992), Krane et Davies (2007) exposent les contraintes vécues dans l'exercice de la maternité qui proviennent des institutions sociales et des pratiques opprimantes à l'égard des mères (p. ex. le patriarcat, le capitalisme, l'hétérosexisme, etc.). Ces structures idéalisent la maternité et réduisent au silence les mères en niant leurs émotions complexes et négatives à l'égard de leurs enfants, soit l'ambivalence maternelle. Selon Parker (1997), l'ambivalence maternelle se définit comme un état de pensées complexes et contradictoires, vécu de façon variable par les mères, dans lequel les sentiments d'amour et de haine existent de façon concomitante. L'ambivalence maternelle se situe au cœur de l'expérience de la maternité, mais ce fouillis de sentiments divergents est peu reconnu socialement.

Le secret entourant les émotions négatives reliées à l'expérience de la maternité entraîne l'isolement de la mère et amplifie son sentiment de culpabilité de même que sa colère à l'égard de ses enfants (Featherstone, 1996). Puisque la maternité constitue, pour plusieurs femmes, une expérience fondamentale à leur identité sociale (Descarries, 2002), cette ambivalence refoulée peut être douloureuse. Pourtant, selon Parker (1997), lorsque l'ambivalence maternelle est exprimée et gérée efficacement, cette ambivalence peut être bénéfique pour la mère et sa relation avec son enfant.

Puisque nous nous inspirons d'une perspective féministe postmoderne visant à dévoiler la diversité des expériences vécues par les femmes, nous voulions offrir aux participantes un lieu sécuritaire où elles pourraient exprimer, sans être jugées, les sentiments contradictoires reliés à leurs expériences maternelles. À travers le discours des femmes, nous cherchions à reconnaître, d'une part, les coûts et les conséquences associées à la maternité et, d'autre part, les bénéfices qui y sont rattachés (Krane et Davies, 2007). De cette façon, il serait possible de dégager une vision plus complète et complexe des sentiments vécus par les femmes dans l'exercice de leur maternité.

Méthodologie

Cette étude, qualitative et phénoménologique, vise à comprendre les sentiments et les perceptions des femmes violentées par leur conjoint à l'égard de leurs expériences en tant que mère. Elle a été menée au Nouveau-Brunswick (Canada) auprès de 12 mères qui ont généreusement accepté de partager avec nous leurs expériences. Elles ont été recrutées par le biais de deux agences d'aide pour femmes ayant été violentées par leur conjoint (maison d'hébergement et centre de ressources). Ces femmes étaient âgées de 30 à 50 ans. L'âge des enfants variait de 1 an à 25 ans. Au moment de l'entrevue, six femmes résidaient en maison d'hébergement. Trois femmes demeuraient toujours avec leur conjoint violent, alors que trois autres femmes avaient quitté la relation de violence. Sept femmes avaient un revenu familial qui se situait sous le seuil de la pauvreté (moins de 20 000 \$) et le revenu familial des autres oscillait entre 20 000 \$ et 39 999 \$.

Afin de recueillir la complexité des expériences maternelles, nous avons privilégié l'entrevue non structurée centrée, de type récit de vie (Bertaux, 1997). Ce type d'entrevue offre l'espace nécessaire aux femmes pour discuter de leur sentiment d'ambivalence à l'égard de leurs enfants et de s'exprimer sur leurs compétences, stratégies d'adaptation et défis. Afin de situer les femmes par rapport à l'objet d'étude, nous avons posé une question très large cherchant à connaître comment elles réussissent à exercer leur maternité dans un contexte de violence conjugale. La chercheuse a tout d'abord laissé la femme s'exprimer librement en faisant seulement quelques relances et du recadrage, suivi de questions plus précises afin de compléter les informations offertes par les mères.

Nous avons clairement présenté aux femmes les stratégies prévues pour conserver leur anonymat et la confidentialité de leurs propos par le biais d'un formulaire de consentement que chacune devait signer. Sur ce formulaire, les limites de la confidentialité étaient également explicitées; la confidentialité n'étant pas assurée si les données recueillies faisaient référence à de mauvais traitements envers un enfant. Avec l'accord des participantes, les entrevues ont toutes été enregistrées. Pour les remercier de leur généreuse contribution à la recherche, un bon d'achat de 25 \$ pouvant être dépensé dans une épicerie a été offert à chacune. Le projet de recherche a reçu l'approbation éthique du Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains (CER) de l'Université de Moncton.

L'analyse des entrevues a été effectuée selon les étapes de l'analyse de contenu et avec le soutien informatique du logiciel Nvivo. Le verbatim des entrevues a été lu plusieurs fois afin de permettre à la chercheuse d'avoir une vue d'ensemble du matériel recueilli. Par la suite, la chercheuse a codé le matériel d'entrevue, tentant d'identifier le sens que les femmes accordaient à leurs expériences en tant que mère pour le conceptualiser.

La maternité en contexte de violence conjugale

Le but de cette recherche est de rendre compte des expériences des femmes dans l'exercice de leur maternité. Nous cherchons à connaître la pluralité des réalités maternelles. À partir des analyses des entrevues effectuées auprès des femmes, nous avons été en mesure de conceptualiser leurs propos qui portaient sur le sens qu'elles accordaient à leurs expériences maternelles à l'aide des thèmes suivants : pratiques parentales positives, interférences dans l'exercice de la maternité et ambivalence maternelle.

Pratiques parentales positives

Les femmes interrogées dans le cadre de la présente recherche présentaient des pratiques parentales positives. Certaines établissaient des limites claires et étaient consistantes dans l'établissement des règles.

Il m'a fait une crise, mais il n'a pas gagné avec moi. Je lui ai fait comprendre qu'il y a des limites pareil. Je peux comprendre aussi comme, il a vu de la violence, ça fait que je me dis : garde, l'enfant peut me faire des choses pareilles, il peut s'essayer, tu sais. C'est normal, mais je ne le laisse pas gagner, sur rien, rien tu ne gagneras pas avec moi.

Mon plus jeune peut, à certains moments, être contrôlant, mais je ne le laisse pas me contrôler. Il va essayer de voir jusqu'où il peut aller, s'il peut contrôler, mais je suis plus forte.

De plus, des mères ont dit qu'elles accordaient du temps à leurs enfants et répondaient à leurs besoins physiologiques : « ... j'étais très proche de mes enfants, très affectueuse envers eux. Je reconnaissais ce que j'ai manqué quand j'étais jeune et je voulais faire sûr que je ne néglige pas mes enfants de cette façon. » Selon une autre mère : *« J'avais pris comme le poids sur les épaules d'être sûre que les enfants ont le Noël, être sûre que les enfants ont Pâques, être sûre que les enfants ont des vêtements pour commencer l'école, qu'ils ont leurs cahiers. »* Une mère a raconté comment elle aimait passer du temps avec ses enfants : *« J'aimais être mère et j'aimais élever mes enfants. J'aimais passer du temps avec eux. Lorsqu'ils n'étaient pas à l'école, on faisait des choses ensemble. C'est pour cela que nous sommes proches mes enfants et moi. »*

Pour ces femmes, la maternité constituait une stratégie de survie face à la violence qu'elles vivaient. À l'intérieur des relations avec leurs enfants, elles ressentaient un certain pouvoir. Elles se sentaient compétentes dans leur rôle parental et jouissaient des moments avec leurs enfants. Ceux-ci leur donnaient la force de continuer à lutter. Bref, ces résultats permettent de dresser un portrait de mères efficaces et compétentes qui, pour certaines, ont réussi à établir des limites efficaces et à être consistantes et, pour d'autres, accordaient du temps à leurs enfants et répondaient à leurs besoins physiologiques.

Interférences dans l'exercice de la maternité

En dépit de ces expériences positives vécues dans l'exercice de leur maternité, les mères nous ont aussi parlé des contraintes associées au fait d'être mère dans un contexte de violence. Toutes les mères interrogées ont parlé de la violence psychologique et verbale qu'elles ont subie dans le cadre de leur relation conjugale; elles étaient dénigrées et contrôlées. Cette violence était présente même lorsqu'elles étaient enceintes de leurs enfants. Voici comment une femme explique la violence qu'elle a vécue lors de sa grossesse :

Il était horrible. Il voulait que je me fasse avorter. Il ne l'a jamais dit directement, mais il m'a demandé qu'est-ce que je voulais faire avec. C'était affreux. Il me faisait pleurer et j'étais à l'envers tout le temps. Et il a même dit qu'il doutait qu'il était le père [...] Il ressentait que je lui avais enlevé sa liberté, que je l'avais piégé, que je l'avais fait juste pour l'argent, car il est docteur...

Les femmes interviewées ont exprimé comment le conjoint violent monopolisait leur temps et leur énergie. Cette violence avait pour effet de limiter leur disponibilité pour leurs enfants.

Je me sentais très coupable, car j'aurais voulu passer plus de temps avec ma fille, ou que je pouvais voir qu'elle avait besoin de passer plus de temps avec moi, mais il prenait tellement de mon temps que je n'étais pas aussi bon parent. C'est difficile, définitivement.

Cet abus constant a enlevé toute mon énergie, mon bonheur, ma joie. Et ceci affecte la façon dont tu élèves ton enfant.

Bien, c'est que j'étais tout le temps sur des épingles. Quand ce qu'il arrivait de travailler, je savais pas dans quelle condition qu'il allait être dedans.

Le conjoint accordait peu de soutien à la mère dans son rôle maternel et il allait même jusqu'à dénigrer son autorité parentale.

J'étais sur la veille d'accoucher et il n'avait aucun respect, aucun. Il a pris trois semaines de congé à Noël [...] et moi j'accouchais un mois et demi après. J'ai dit : « Tu aurais pas pu garder ces trois semaines-là pour m'aider quand que j'accouche? » Il a dit : « Non, je ne peux pas faire ça ». Moi, je n'ai pas eu une journée, jamais, jamais, jamais d'aide, là.

Il s'est jamais occupé du petit; c'est tout le temps moi qui m'occupais de ces enfants-là.

Il abaissait mon autorité. Tu sais, dire l'opposé de ce que je disais ou juste faire l'opposé de ce que j'essayais de faire.

Il disait aux enfants de ne pas m'écouter, que j'étais juste une putain, de ne pas écouter ce que je disais.

Au point de vue rôle de mère, bien, il me faisait taire, il dit, « Garde, c'est moi qui parle ». J'étais obligée de me taire. Si je m'aurais pas tait, je crois bien il aurait chaviré, tu sais, là.

En plus de cette violence psychologique et verbale, certaines femmes ont vécu de la violence sexuelle et de la violence économique. Également, plusieurs femmes ont parlé de la violence conjugale physique qu'elles ont vécue. Certains actes de violence étaient si sévères qu'ils auraient pu conduire à l'homicide. Encore une fois, cette violence était présente dès le début de la vie de l'enfant. D'ailleurs, une femme a parlé des effets de la violence sur son bébé lorsqu'elle était enceinte :

Il était jaloux de l'enfant que je portais même avant sa naissance. Il tentait de me battre sévèrement pour que je le perde, car il disait que j'allais porter plus d'attention à l'enfant qu'à lui. Et à toutes les fois, je protégeais mon ventre. Je me mettais dans un coin et je me mettais en petite boule. Il me frappait sur la tête et il me donnait des coups

dans le dos et il donnait des coups de pieds et des coups de poing. Et quand elle est née, elle avait une clavicule de cassée, le bébé, à cause des coups que j'avais reçus.

Certaines femmes ont choisi de quitter le conjoint violent, mais la violence a persisté tout de même. Les ex-conjoints continuaient à les harceler et à les menacer. Certains n'offraient aucun soutien financier à la mère afin de la maintenir dans un état continuuel de dépendance.

La violence continue; elle n'a jamais arrêté. Car lorsque j'ai déménagé ici, j'avais encore souhaité qu'il changerait. Mais qu'est-ce que ça l'a fait, ça ajouté de l'huile à son feu. Car il est devenu plus en colère et il m'a tourmenté et le fait encore une fois de temps en temps. Il me menace de mettre des charges d'enlèvement contre moi. Il dit que j'ai enlevé notre enfant. Et il est encore violent lorsqu'il vient visiter. Je veux dire que lorsqu'il crie, c'est devant le bébé maintenant. Il menace même de demander la garde unique lorsque je parle de divorce.

Par ailleurs, les comportements de la mère à l'égard de l'enfant variaient en fonction de la présence et de l'absence du conjoint. Afin d'éviter l'explosion de la violence, certaines mères ont avoué qu'elles étaient plus contrôlantes et autoritaires en présence du conjoint. Par contre, lorsque le conjoint était absent, elles devenaient des mères plus calmes, épanouies et tolérantes. Elles ont parlé des moments privilégiés qu'elles avaient vécus avec leurs enfants lorsque le conjoint était absent.

Les contrôler [...] Fait pas ceci, puis fait pas ça, puis si qu'ils avaient fait de quoi de mal dans le jour je lui disais pas [...] Bien, c'est que j'étais tout le temps sur des épingles [...] Quand ce qu'il arrivait de travailler, je savais pas dans quelle condition qu'il allait être dedans [...] des fois les enfants auraient aimé de la pizza pour souper [...] Bien, lui, là, quand ce qu'il travaille, donne-lui pas de la pizza quand il arrive de travailler [...] Ça fait, lui ça lui prenait des patates, puis de la viande puis des légumes, puis [...] quand ce qu'il était aux États [...] Bien, j'aurais fait des pizzas puis, là, je leur disais, qu'est-ce que vous voulez, là?

Quand j'étais toute seule avec les enfants, ça allait assez bien. On se faisait des pyjamas partys, de la chicane dans la maison, il en avait pas. Aussitôt que l'heure arrivait [...] les enfants disaient, ah! j'ai même ça sur cassette, j'ai trouvé ça cet été. Les enfants me disaient, ah! maman, papa arrive. Bien, ils savaient que la chicane allait commencer, la minute que papa rentrait à la maison, ils savaient que ç'allait virer de bord.

De plus, les mères qui ne vivaient plus dans la relation de violence depuis un certain temps (soit celles qui n'étaient plus en maison d'hébergement et avaient définitivement quitté le conjoint) ont indiqué qu'elles étaient maintenant plus patientes envers leurs enfants et étaient un parent plus efficace.

Je commence à être un meilleur parent maintenant. Je pense que je suis moins stressée. Je me sens plus heureuse. Plus en paix. Je pense avoir plus de patience avec mon garçon. Je veux dire que mes enfants voient que je suis plus heureuse. Je sais que je suis un meilleur parent maintenant, car je ne pleure plus. Je ne suis pas en détresse. Même si je suis chef de famille monoparentale et que je n'ai pas la chance de

jouer avec mon enfant autant qu'il aimerait et que je dois cuire et laver la vaisselle et toutes ces choses-là. Mais c'est beaucoup mieux. Je suis plus en paix avec moi-même.

Ainsi, puisque le conjoint crée de la tension dans la famille, les femmes disaient établir des relations plus positives avec leurs enfants lorsque ce dernier n'était plus présent dans leur vie. Le climat familial était alors plus détendu et serein. Dans un tel contexte, les mères réussissaient à mieux répondre aux besoins de leurs enfants.

Une autre contrainte exposée par les mères dans l'exercice de leur maternité était, pour certaines, reliée à leurs problèmes de santé mentale et à leur consommation abusive de substances. Ces problèmes avaient pour effet de provoquer chez la mère des comportements de passivité.

Parfois, tu viens que t'as pas l'intérêt. Tu viens que t'as la tête assez pleine que tu les laisses faire. Quand tu viens tannée, on dirait on laisse beaucoup passer.

Lorsque je faisais trop de drogues, j'étais absente même si j'étais là physiquement. J'aurais dû ne pas être là physiquement, car je pense que c'est pire d'être là physiquement, mais que les enfants ne peuvent pas te ressentir à cause des drogues.

Par conséquent, les symptômes dépressifs des mères et les problèmes de dépendance faisaient en sorte que les mères devenaient « engourdies émotionnellement ».

Les mères ont aussi parlé des difficultés financières et de leur impact sur les relations avec leur enfant. La centration de certaines mères sur les besoins financiers de la famille réduisait leur énergie et leur patience à l'égard des enfants. Elles se culpabilisaient de ne pas avoir été en mesure de répondre à certains besoins de leurs enfants en raison d'un manque d'argent.

Ça, je regrette. Je sens que j'ai manqué à mon rôle de mère sur ce bord-là, car ils ont pas pu participer comme à des cours de nage, à des cours de piano, de la gymnastique. Mais j'ai fait le meilleur avec ce que j'avais.

Enfin, selon certaines mères, un dernier élément qui a interféré négativement dans l'exercice de leur maternité est la socialisation qu'elles ont reçue dans leur famille d'origine. Ces mères disaient avoir été victimes de violence par un ou deux des parents et ont traîné ce bagage d'expériences négatives dans leur propre famille.

J'étais abusée sévèrement en tant qu'enfant. J'ai pas appris c'est quoi être un bon parent. J'étais abusée sexuellement et psychologiquement. C'était difficile par bout d'être une bonne mère.

Ambivalence maternelle

La combinaison des défis rattachés à la maternité et du contexte de violence a eu pour effet de provoquer des sentiments d'ambivalence complexes chez les mères interviewées. Les mères ont parlé de la fatigue et de la frustration qu'elles vivaient dans l'exercice de leur maternité. Certaines mères ont avoué avoir eu, à l'occasion, des comportements violents à l'égard de leur enfant. Il pouvait s'agir de la violence psychologique et verbale (menaces, insultes) ou de la force physique (agressivité). L'enfant, détenant moins de pouvoir dans la relation, devenait l'objet vers qui la mère dégageait sa frustration.

... C'est certain, à des moments j'ai perdu la patience et j'ai crié des insultes. C'est de la fatigue, tu sais, t'as fait ta journée d'ouvrage et tu es à la maison et tu essaies de joindre les deux bouts et le stress de pas avoir les moyens. Et tu vas dans le champ de bleuets ramasser des bleuets pour essayer d'acheter des choses pour l'école...

J'étais plus agressive envers mes enfants. Je ne pouvais pas être agressive envers lui, car si j'étais agressive envers lui, je subissais les conséquences.

Certaines mères ont également avoué qu'elles ont eu de la difficulté à aimer leur propre fils en raison de sa ressemblance avec le père. Le fait que le fils ait hérité des caractéristiques physiques et comportementales (p. ex. agressivité et contrôle) du père faisait en sorte que certaines mères éprouvaient de la difficulté à différencier le fils de l'agresseur. Ces mères ressentaient des sentiments douloureux d'ambivalence.

Nathan, j'ai trouvé ça dur, j'ai trouvé ça dur parce que Nathan, qui est le plus vieux, quand je me suis séparée, je ne pouvais même plus le regarder en face. Il ressemblait à son père craché, craché. J'ai été obligée d'aller suivre des cours « Défis parent » pour essayer d'aimer mon propre fils, ça, ça été dur [...] ah! ça, ça été dur. Il faisait les comportements pareils. J'ai appris que Nathan, c'est Nathan avec ses valeurs et avec toutes.

Les comportements violents des enfants à l'égard de leur mère prenaient plus souvent la forme de violence verbale, mais ils pouvaient se transformer en violence physique. Quelques mères ont dû limiter les contacts avec leur enfant afin de se protéger. D'autres mères privilégiaient tout de même le maintien des contacts avec l'enfant.

Je vois leur père dans mes deux plus vieux garçons. Je vois leur père juste par la façon qu'ils agissent envers moi. Très négatif.

Dans tous les cas, la mère déresponsabilisait les gestes violents de leur enfant. Elles avaient plutôt tendance à se culpabiliser à cause de la violence à laquelle les enfants avaient été exposés.

Je ne les blâme pas ou rien. Je leur parle à tous les jours même s'ils sont là-bas avec leur père.

L'ambivalence à l'égard des enfants est présente dans les discours des mères qui ont pris sur leurs épaules tout le poids de la responsabilité des enfants. Elles aiment leurs enfants, mais en même temps, elles constataient qu'ils contribuaient à les maintenir dans un état de dépendance face à un conjoint violent et qui offrait peu de soutien : « Je n'ai pas eu le choix. J'ai dû quitter mon emploi et aller prendre soins de mes enfants, car ils n'étaient pas bien pris soins à la maison par mon mari. »

Discussion et conclusion

Cette recherche, encadrée par une perspective féministe postmoderne, auprès de mères qui ont été violentées par leur conjoint a révélé des résultats intéressants qui vont à l'encontre de ceux d'autres recherches. La majorité de la littérature portant sur les mères en contexte de violence conjugale a, jusqu'à récemment, surtout fait référence aux lacunes de ces mères et aux aspects négatifs de leur parentalité, simplifiant ainsi leurs expériences (Humphreys *et al.*, 2006). Les relations mère-enfant sont perçues comme étant nécessairement affectées de façon négative dans un contexte de violence et une telle conception stigmatise les mères (Irwin *et al.*, 2002;

Lapierre, 2008; Radford et Hester, 2001). Selon Radford et Hester (2001), les efforts déployés par les mères violentées par leur conjoint afin de résister à la violence et continuer à exercer quotidiennement leur maternité ne sont pas rapportés dans la littérature.

Les femmes interrogées dans le cadre de cette recherche sont parvenues, en dépit du contexte de violence conjugale, à trouver la force et le courage d'exercer des pratiques parentales positives. La nature de ces pratiques parentales positives variait : certaines établissaient des limites claires et étaient consistantes, et d'autres mères accordaient du temps à leurs enfants et répondaient à leurs besoins physiologiques. Par ailleurs, toutes les mères ont parlé d'éléments qui interféraient dans l'exercice de leur maternité. Pour certaines, la violence était l'une de ces contraintes et, pour d'autres, il s'agissait de difficultés financières, de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, ou encore des expériences de violence vécues dans la famille d'origine. Les femmes ont également parlé de pensées complexes et contradictoires à l'égard de leurs enfants (ambivalence maternelle). Cette ambivalence s'exprimait de diverses façons. Certaines mères ont avoué avoir utilisé, à l'occasion, des comportements violents avec leur enfant. Certaines ont aussi parlé de la difficulté à aimer leur propre fils en raison de sa ressemblance avec le père. Enfin, quelques mères ont avoué que, bien qu'elles aiment leurs enfants, elles étaient conscientes qu'ils contribuaient à les maintenir dans un état de dépendance face à un conjoint violent.

En raison des limites inhérentes à la méthode et à l'échantillonnage, ces résultats ne sont pas généralisables aux situations vécues par l'ensemble des mères violentées par leur conjoint. Plusieurs aspects de cette étude font en sorte que les mères interrogées ne sont pas représentatives des autres mères violentées par leur conjoint : le petit nombre de femmes interrogées, la stratégie de recrutement et le fait que les femmes rencontrées étaient blanches et avaient toutes un faible revenu familial. Puisque notre recherche était aussi inspirée d'une perspective phénoménologique, elle nous a permis d'explorer l'expérience subjective des mères par l'analyse en profondeur de leur discours (Trudel, 1994). Une telle analyse s'effectue auprès d'un petit échantillon et ne permet pas de généraliser les résultats. De plus, le point de vue des mères à lui seul ne permet pas une compréhension complète des relations qu'elles entretenaient avec leurs enfants. L'étude a porté sur la perception des mères et cette perception aurait pu être nuancée avec d'autres points de vue, soit celui des enfants, des professionnels, etc. Par ailleurs, la perspective des mères a suscité des résultats qui permettent de mieux comprendre leurs expériences dans l'exercice de leur maternité. Enfin, notre recherche a porté spécifiquement sur des femmes blanches résidant au Nouveau-Brunswick. Un échantillon plus diversifié aurait permis d'élargir notre compréhension de la maternité en contexte de violence conjugale.

Selon la perspective féministe postmoderne, les femmes, bien que violentées dans le cadre conjugal, n'occupent pas forcément une position de victime à l'intérieur de l'ensemble de leurs relations sociales. Les résultats de notre recherche indiquent que plusieurs mères ressentaient un sentiment d'*empowerment* dans leur relation avec leur enfant et réussissaient à adopter une discipline parentale efficace (Irwin *et al.*, 2002). Ces résultats rejoignent ceux recueillis dans d'autres études qui ont indiqué que certaines mères violentées par leur conjoint réussissent à être des parents efficaces, à développer un lien d'attachement sain avec leur enfant et à être empathiques, protectrices et attentives (Levendosky *et al.*, 2000; Levendosky *et al.*, 2003). Elles cherchent ainsi à compenser les effets négatifs de la violence sur la vie de leur enfant (Edleson *et al.*, 2003; Levendosky *et al.*, 2000). Comme dans l'étude d'Irwin *et al.* (2002), la plupart des mères de notre étude ont réussi à établir une relation solide et

positive avec leur enfant et cette relation constituait un refuge contre la violence, c'est-à-dire un lieu où elles se sentaient compétentes et en contrôle.

Ainsi, l'intervention auprès des mères violentées par leur conjoint doit porter sur leurs capacités et réussites plutôt que sur leurs lacunes. Les mères qui sont violentées ne doivent pas porter l'étiquette de « mauvaises mères » à cause de la violence qu'elles vivent. Ces femmes ne sont pas complètement dépourvues de pouvoir et peuvent trouver dans leur relation avec leur enfant la force pour survivre à la violence. En fait, les mères et les enfants peuvent se soutenir mutuellement. Dans la recherche de Mullender *et al.* (2002), les mères constituaient la source primaire d'aide et de soutien pour leurs enfants.

Les discours des mères révèlent toute la complexité et la diversité de leurs expériences. Elles étaient conscientes des effets négatifs de l'environnement violent sur leurs expériences de maternité. Toutefois, sur le plan de leur relation avec leur enfant, certaines mères avaient plus de difficulté que d'autres. Selon Mullender *et al.* (2002 : 157), la violence conjugale provoque un climat contraignant pour l'exercice de la maternité. Le fait que plusieurs mères parviennent à exercer efficacement leur rôle maternel dénote leur endurance et leur détermination, mais le fait que plusieurs autres ne réussissent pas à surmonter les obstacles intrinsèques à un milieu violent ne doit étonner personne.

Notre recherche a également révélé que les femmes ayant subi de la violence conjugale vont modifier leurs pratiques parentales en fonction de la présence ou de l'absence du conjoint violent. Ces résultats vont dans le sens d'autres recherches. Dans l'étude menée par Holden et Ritchie (1991), la plupart des femmes ont ainsi altéré leurs pratiques parentales : elles étaient soit plus froides ou brusques à l'égard de leur enfant en présence du conjoint violent, soit plus indulgentes ou permissives en son absence. Cette inconsistance est une stratégie employée par les mères pour éviter l'explosion de la violence de l'homme et ainsi protéger l'enfant (Holden et Ritchie, 1991). D'autres recherches indiquent également que les comportements maltraitants de la mère et ses pratiques parentales négatives cessent lorsque celle-ci se retrouve en sécurité dans une maison d'hébergement ou que la violence n'est plus présente dans sa vie (Edleson *et al.*, 2003; Holden *et al.*, 1998; Levendosky *et al.*, 2006). Ces résultats permettent d'avancer que les relations de pouvoir en place sont modifiables, de telle sorte que certains changements peuvent provoquer des interactions positives entre la mère et son enfant (Humphreys *et al.*, 2006).

L'ambivalence maternelle est un phénomène normal, mais dans un contexte de violence conjugale elle prend une couleur différente. Certaines mères dans notre étude ont avoué avoir eu de la difficulté à éprouver de l'amour à l'égard de leur fils en raison de certaines similarités entre lui et le père. Ce résultat rejoint les constatations faites par Stephens (1999) dans son étude menée auprès de femmes ayant été violentées par leur conjoint : certaines d'entre elles croyaient que leur enfant avait intériorisé les caractéristiques négatives de leur partenaire. Dans notre recherche, l'ambivalence des mères vis-à-vis de leur enfant est particulièrement marquée lorsque les enfants manifestent des comportements violents à leur égard. Puisque les mères avaient surtout des garçons, il n'est pas possible de comparer l'incidence de ces comportements entre les filles et les garçons. Par ailleurs, bien que l'on en connaisse peu sur le phénomène de la violence des enfants sur leur mère (Edenboroug *et al.*, 2008), les quelques études disponibles indiquent que ce sont principalement les garçons qui infligent cette violence, mais que les filles peuvent également être violentes à l'endroit de leur mère (Charles, 1986; Jackson, 2003).

L'ambivalence des mères et la culpabilité qui en découle peuvent expliquer leur tendance à déresponsabiliser leurs enfants lorsqu'ils se montraient violents à leur égard. Elles avaient tendance à s'attribuer la faute. Un tel résultat a également été exposé dans la recherche menée par Edenbough (2008) auprès de femmes envers qui l'enfant était violent. Cette tendance à la déresponsabilisation et à la minimisation de la violence des enfants est associée à l'idéalisation maternelle. Il est socialement attendu qu'une « bonne mère » soit en mesure de gérer de façon efficace le comportement de son enfant (Edenborough *et al.*, 2008).

L'ambivalence de la mère à l'égard de son enfant, lorsqu'elle est refoulée, peut provoquer une culpabilité et une anxiété intolérables qui peuvent devenir dangereuses pour l'enfant (Snitow, 1992; Krane et Davies, 2007). Selon Parker (1997), les sentiments d'ennui, de frustration et d'hostilité envers les enfants sont normaux; le fait de nier leur existence peut faire en sorte qu'ils soient exprimés sous des formes secrètes et malsaines. Les mères de notre étude qui ont démontré un comportement violent (physique ou psychologique) à l'égard de leurs enfants ont déclaré que ces comportements provenaient du fait qu'elles avaient le sentiment d'être dépassées. Le fait d'être mère, même sans un vécu de violence, peut être stressant. Donc, dans un contexte de violence, cette ambivalence peut être encore plus marquée en raison des tensions et des effets physiques et psychologiques de la violence sur la mère (diminution de l'énergie et de la patience, etc.). Dans la recherche de Levendosky *et al.* (2000), bien que certaines femmes aient révélé que la violence avait eu des effets positifs sur leurs pratiques parentales, d'autres ont indiqué que la violence épuisait leur énergie et le temps qu'elles pouvaient accorder aux enfants, provoquant parfois de la colère contre ceux-ci.

L'intervention auprès des mères violentées par leur conjoint doit avoir lieu dans un climat de confiance où les mères peuvent se décharger librement, sans crainte de jugement, de leurs émotions complexes et variées rattachées à l'exercice de leur maternité (Davies, 2008). Un tel échange sur la maternité, avec les sentiments d'espoirs et d'anxiété qu'elle provoque, atténuera la culpabilité des mères (Buchbinder, 2004). Il permettra une réflexion sur les expériences maternelles, ses spécificités culturelles, ses stress et sentiments contradictoires sous-jacents (Davies et Krane, 2006).

Enfin, il est essentiel que les mères aient accès à des services d'aide qui portent spécifiquement sur les contraintes rattachées à leur maternité dans un contexte de violence conjugale plutôt que sur leurs compétences parentales. Selon les résultats de notre recherche et ceux d'autres études (Levendosky *et al.*, 2000; Irwin *et al.*, 2002; Mullender *et al.*, 2002), ce n'est pas nécessairement un manque d'habiletés maternelles qui crée des embûches dans la relation entre la mère et son enfant, mais la violence et les problématiques concomitantes (problèmes de santé mentale, problèmes de toxicomanie, violence des enfants envers la mère, pauvreté, etc.). L'intervention doit donc viser à mettre fin aux comportements violents du conjoint à l'endroit des mères, à interrompre le cycle intergénérationnel de violence, à faire constater aux mères les effets de la violence sur l'exercice de leur maternité, à diminuer les symptômes de traumatisme chez les mères (p. ex. la dépression, l'alcoolisme et la toxicomanie) et ainsi de suite. Ces résultats permettent de soutenir l'importance d'évaluer les services afin de déterminer dans quelle mesure ils répondent, entre autres, aux préoccupations financières des mères, aux constatations qu'elles font en ce qui a trait aux effets de la violence sur leur santé mentale et physique et sur le développement de leur enfant. De telles interventions sont plus en lien avec les réalités des mères et contribueraient à les déculpabiliser.

Afin de continuer à faire avancer les connaissances sur la maternité en contexte de violence conjugale, d'autres pistes devront être explorées. Les recherches devront porter sur les expériences de maternité en considérant les effets des catégories sociales sur ce vécu, l'origine ethnique, le statut socioéconomique et le niveau d'éducation (Bourassa et al., 2010; Oxman-Martinez et al., 2002). Les recherches devraient également considérer les expériences de maternité en fonction de l'âge des enfants. Il est essentiel que les futures recherches portant sur la maternité en contexte de violence conjugale continuent à reconnaître à la fois les capacités des mères et les défis qu'elles rencontrent.

Bibliographie

BARIL, Audrey (2005), *Judith Butler et le féminisme postmoderne : analyse théorique et conceptuelle d'un courant controversé*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en philosophie, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

BERTAUX, Daniel (1997), *Les récits de vie*, Paris, Nathan.

BUCHBINDER Eli (2004), « Motherhood of battered women : The struggle for repairing the past », *Clinical Social Work Journal*, 32, 3, p. 307-319.

CHARLES, Andrew (1986), « Physically abused parents », *Journal of Family Violence*, 1, 4, p. 343-355.

CHASE, Susan E. et Mary F. ROGERS (2001), *Mothers and children : Feminist analyses and personal narratives*, New Brunswick, Rutgers University Press.

DAMANT D. et al. (2008), « Taking child abuse and mothering into account : Intersectional feminism as an alternative for the study of domestic violence », *Affilia*, 23, 2, p. 123-133.

DAVIES Linda et Julia KRANE (2006), « Collaborate with caution : Protecting children, helping mothers », *Critical Social Policy*, 26, 2, p. 412-425.

DAVIES Linda (2008), « Omnipotence in child protection : Making room for ambivalence », *Journal of Social Work Practice*, 22, 2, p. 141-152.

DESCARRIES Francine (2002), « La maternité au cœur des débats féministes » dans Francine Descarries et Christine Corbeil (dir.), *Espaces et temps de la maternité*. Montréal, Éditions du remue-ménage, p. 23-50.

DUMONT Micheline et Louise TOUPIN (2003), *La pensée féministe au Québec. Anthologie [1900-1985]*, Montréal, Éditions du remue-ménage.

EDENBOROUGH Michel, Debra JACKSON, Judi MANNIZ et Lesley M. Wilkes (2008), « Living in the red zone : the experience of child-to-mother violence », *Child and Family Social Work*, 13, 4, p. 464-473.

EDLESON, Jeffrey L., MBILINYI, F. Lyungai, SHETTY, SUDHA (2003), *Parenting in the Context of Domestic Violence*, San Francisco, Judicial Council of California.

FEATHERSTONE Brid (1996), « Victims or villains? Women who physically abuse their children » dans Barbara Fawcett, Brid Feathershtone, Jeff Hearn et Christine Toft (dir.), *Violence and Gender Relations. Theories and Interventions*. London, Sage, p. 178-190.

FEATHERSTONE Brid (1999), « Taking mothering seriously : The implications for child protection », *Child and Family Social Work*, 4, 1, p. 43-53.

FEATHERSTONE Brid et Liz TRINDER (1997), « Familiar subjects? Domestic violence and child welfare », *Child and Family Social Work*, 2, 3, p. 147-159.

FORTIN Andrée, Mireille CYR et Lise LACHANCE (2000), *Les enfants témoins de violence conjugale : analyse des facteurs de protection*, Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

HOLDEN George W. et Kathy L. RITCHIE (1991), « Linking extreme marital discord, child rearing, and child behavior problems : Evidence from battered women », *Child Development*, 62, p. 311-327.

HOLDEN George W., Joshua D. STEIN, Kathy L. RITCHIE, Susan D. HARRIS et Ernest N. JOURILES (1998), « Parenting behaviors and beliefs of battered women » dans George W. Holden, Robert Geffner et Ernest N. Jouriles (dir.), *Children exposed to marital violence. Theory, research and applied issues*. Washington, American Psychological Association, p. 293-334.

HUMPHREYS Cathy, Audrey MULLENDER, Ravi THIARA et Agnes SKAMBALLIS (2006), « "Talking to my mum" : Developing communication between mothers and children in the aftermath of domestic violence », *Journal of Social Work*, 6, 1, p. 53-63.

IRWIN Lorie G., Sally THORNE et Collen VARCOE (2002), « Strength in adversity : Motherhood for women who have been battered », *CJNR*, 34, 4, 47-57.

JACKSON Debra (2003), « Broadning constructions of family violence : mother's perspectives of aggression from their children », *Child and Family Social Work*, 8, 4, p. 321-329.

KRANE Julia et Linda DAVIES (2007), « Mothering under difficult circumstances : challenges to working with battered women », *Affilia*, 22, 1, p. 23-38.

LAPIERRE Simon (2008), « Mothering in the context of domestic violence : the pervasiveness of a deficit model of mothering », *Child and Family Social Work*, 13, p. 454-463.

LEVENDOSKY Alytia A. et Sandra A. GRAHAM-BERMANN (1998), « The moderating effects of parenting stress on children's adjustment in woman-abusing families », *Journal of Interpersonal Violence*, 13, p. 383-397.

LEVENDOSKY Alytia A. et Sandra A. GRAHAM-BERMANN (2000), « Parenting in battered women : A trauma theory approach », *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 3, p. 25-36.

LEVENDOSKY Alytia A., Shannon LYNCH et Sandra A. GRAHAM-BERMANN (2000), « Mother's perception of the impact of women abuse on their parenting », *Violence Against Women*, 6, 3, p. 247-271.

LEVENDOSKY Alytia A. et Sandra A. GRAHAM-BERMANN (2001), « Parenting in Battered Women : The Effects of Domestic Violence on Women and Their Children », *Journal of Family Violence*, 16, 2, p. 171-192.

LEVENDOSKY Alytia, Alissa C. HUTH-BOCKS, Deborah SHAPIRO et Micheal A. SEMEL (2003), « The impact of domestic violence on the maternal-child relationship and preschool-age children's functioning », *Journal of Family Psychology*, 17, 2, p. 275-287.

LEVENDOSKY Alytia, A. LEAHY, Kerry BOGAT, Anne G. DAVIDSON, William S. et Alexander VON EYE (2006), « Domestic violence, maternal parenting, maternal mental health and infant externalizing behaviour », *Journal of Family Psychology*, 20, p. 544-582.

MULLENDER Audrey, Gill HAGUE, Umme F. IMAM, Liz F. KELLY, Ellen MALOS et Linda REGAN (2002), *Children's perspectives on domestic violence*, Thousand Oaks, Sage.

OXMAN-MARTINEZ Jaqueline, Julia KRANE, Nicole CORBIN et Margo LOISELLE-LÉONARD (2002), *Competing conceptions of conjugal violence : Insights from an intersectional framework*, Montréal, Centre for Applied Family Studies, McGill University.

PARKER Rozsika (1997), « The production and purposes of maternal ambivalence » dans Brid Featherstone et Wendy Hollway (dir.), *Mothering and Ambivalence*. New York, Routledge, p. 17-36.

PIRON Florence (1992), « Les enjeux de la production de connaissances : essai sur le pouvoir, le savoir et la solidarité féministe », *Culture*, 12, 2, p. 63-82

RADFORD Lorraine et Marianne HESTER (2001), « Overcoming mother blaming? Future directions for research on mothering and domestic violence » dans Sandra A. Graham-Bermann et Jeffrey L. Edleson (dir.), *Domestic Violence in the Lives of Children : The Future of Research, Intervention and Social Policy*. Washington, American Psychology Association, p. 135-155.

SNITOW Ann (1992), « Feminism and mothering : An American reading », *Feminist Review*, 40, 32-51.

STEPHENS Debra Lynn (1999), « Battered Women's Views of Their Children », *Journal of Interpersonal Violence*, 14, 7, p. 731-746.

TOUPIN Louise (1997), « Les courants de pensée féministe » dans *Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années*. Montréal, CDEACF et Relais-femmes.

TRUDEL Marie (1994), « Des approches centrées sur les gens : L'ethnographie et la phénoménologie » dans Pierrette Bouchard (dir.), *La recherche qualitative : Études comparatives*. Québec, Labraps, p. 39-61.

WOLFE David, Peter JAFFE, Susan WILSON et Lydia ZAK (1985), « Children of battered women : The relation of child behavior to family violence and maternal stress », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 53, p. 657-665.